



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La réservation d'une activité avec Alaskan Vercors Aventure implique l'acceptation des conditions générales de vente présentes.

PARTICULIERS

Afin que la réservation soit effective, merci de nous retourner un chèque d'acompte de 30 % du montant total de la prestation accompagné du contrat de réservation rempli et signé.

L'acompte sera encaissé le jour de la prestation. Le solde est à régler le jour de la prestation par chèque ou espèces (CB non acceptées).

Les conditions (en cas de problème, annulation...)

- En cas d'enneigement minimum ou de manque de neige, seul Alaskan Vercors Aventure est habilité à maintenir l'activité ou la remplacer par une balade en traîneau à roues ou cani-rando pour les mêmes conditions.
- En cas de retard, l'activité sera raccourcie. Le temps de retard sera décompté du temps de balade. Les conditions tarifaires prévues initialement restent inchangées.
- En cas d'annulation du mandataire de 15 à 30 jours avant la prestation, l'acompte est définitivement perdu.
- En cas d'annulation du prestataire (pour une raison non liée au facteur météo), une solution de report vous sera proposée pour sécuriser l'activité. Si le mandataire la refuse, l'acompte lui sera remboursé mais il ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Les tarifs :

- Les tarifs sont affichés en TTC et sont ceux définis sur le site d'Alaskan Vercors Aventure : <http://alaskanvercorsaventure.com/>
- Les tarifs annoncés pour l'activité "baptême" **ne comprennent pas le forfait baptême "accès pistes mushers". Cette redevance est obligatoire.**

Merci d'acheter votre forfait :

- directement en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ladromemontagne.fr/fr/hiver/achat-forfaits.htm>
ou
- auprès des caisses des stations de Font d'Urle, du Col de Rousset ou à la Gelinotte à Vassieux-en-Vercors.

Benoît Verin / Alaskan Vercors Aventure – Les Aubanneaux – 26420 La Chapelle en Vercors
Tél : 06.20.85.19.32 / Siret : 808 168 447 00015

- Les tarifs ne comprennent pas l'assurance complémentaire "neige"

Alaskan Vercors Aventure se voit le droit de modifier ses tarifs à n'importe quel moment. Bien entendu, le prix figurant sur le devis le jour de la réservation sera celui appliqué.

Bons cadeaux :

- Les bons cadeaux délivrés par Alaskan Vercors Aventure sont payables à l'avance et en totalité. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non utilisation, annulation ou perte du mandataire.

Contre-indication médicale :

Les activités proposées par Alaskan Vercors Aventure ne nécessitent pas de certificat médical. Toutefois, toutes personnes souffrant de quelconques pathologies ainsi que les femmes enceintes devront impérativement en informer Alaskan Vercors Aventure. Dans le cas contraire, Alaskan Vercors Aventure sera en droit de refuser l'accès à l'activité et aucun remboursement ne sera attribué.

Assurance :

- Alaskan Vercors Aventure souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle. Toutefois, vous devez vous assurer d'avoir une responsabilité civile individuelle pour toute détérioration du matériel ou dommage occasionné.

L'équipement :

Pour l'activité traîneau, merci de prévoir un équipement adapté :

- Bonnet, sous-gants & gants, écharpe, lunettes de soleil / masque
- Vêtements de ski : pantalon chaud imperméable ou combinaison de ski
- Une paire de chaussures chaudes et imperméables...

Liste non exhaustive. Pour plus de détails : <http://alaskanvercorsaventure.com/bapteme/>

Pour l'activité traîneau à roues :

- équipement de pluie ou adapté à la saison.
- Le port du casque est obligatoire, celui-ci sera fourni par Alaskan Vercors Aventure.

GROUPES (comité d'entreprise, centre de vacances et autres....)

Mêmes conditions que pour les particuliers, seules les conditions d'annulation et les tarifs diffèrent.

Pour les tarifs, merci de nous contacter afin que nous puissions vous établir un devis adapté.

Les conditions (en cas de problème, annulation...)

- En cas d'annulation de 15 à 30 jours, l'acompte est définitivement perdu
- En cas d'annulation de 7 à 15 jours, un acompte de 75 % du montant global de la prestation sera réclamé
- En cas d'annulation de moins de 7 jours, 100 % du montant global de la prestation sera réclamé
- En cas de modification de moins de 7 jours du nombre de participants différents du contrat de réservation signé, la totalité de la prestation sera facturée.